

L'OPTION CAV

Vous aimez le cinéma ? Vous voulez comprendre l'art de fabriquer un film ? Vous aimez créer en jouant avec les images et les sons ? L'option CAV (Cinéma Audiovisuel) de Première est faite pour vous !

À l'issue de la 2^{nde}, vous pouvez commencer cette option (qui n'existe que dans deux lycées du département !) – que vous ayez suivi l'option CAV en 2^{nde} ou pas. En 1^{ère}, l'option CAV (un bloc de 3h parsemaine) associe

- des cours théorique qui vous donnent des compétences en analyse filmique et une culture cinématographique ;
- des ateliers pratiques qui vous ouvrent à la création artistique : écriture de scénario, réalisation de story-boards, de découpages techniques, tournage, montage.



Atelier « cinéma d'animation » en Seconde

L'option CAV, c'est aussi...

- ☞ un partenariat avec une salle de cinéma, qui permet l'intervention de professionnels diplômés de la Fémis pour encadrer vos travaux dans les ateliers pratiques ;
- ☞ des découvertes culturelles hors des murs du lycée : projections de films en salle, visites d'expositions, participation au festival international du court métrage de Clermont-Ferrand ;
- ☞ la projection de vos réalisations de l'année en juin dans la salle de cinéma partenaire.

Pourquoi choisir l'option CAV ?



Tournage d'un court métrage en Terminale

- Pour découvrir le monde du cinéma de manière complète, à la fois par l'analyse, la culture et la pratique.
- Pour vous faire plaisir dans une activité artistique créative, qui n'exige pas de travail supplémentaire en dehors des heures de cours.
- Pour enrichir votre profil et valoriser votre cursus dans la perspective des formations post-bac.
- Pour « booster » vos bulletins scolaires qui compteront pour 10% de la note finale pour l'obtention du Bac.

Plus d'informations sur le site du lycée :

Accueil > Nos enseignements > Arts > Cinéma AudioVisuel